

COMMUNIQUE

Paris, le 25 novembre 2022

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le délibéré concernant la procédure de plainte pour abus de confiance contre MM Harry RAZAFINARIVO et Nelson FONTAINE dirigeants de la LRTT de septembre 2016 à juin 2018, plainte déposée conjointement par la Fédération Française de Tennis de Table et la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table.

Par décision en date du 4 novembre 2022, le Tribunal correctionnel de SAINT-DENIS a déclaré Messieurs FONTAINE et RAZAFINARIVO coupables d'abus de confiance et donc des faits qui leur sont reprochés, à savoir : MM. Harry RAZAFINARIVO et Nelson FONTAINE ont fait usage des fonds de la LRTT et des moyens de paiement mis à leur disposition par celle-ci à des fins personnelles et/ou sans lien avec l'objet social de l'association.

Ils sont donc condamnés :

SUR L'ACTION PUBLIQUE, CHACUN A :

- **Une peine de 12 mois d'emprisonnement**, assortie d'un sursis simple,
- **Une peine complémentaire obligatoire d'inéligibilité pendant une durée de 5 ans.**

SUR L'ACTION CIVILE, A VERSER A :

- La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) :

- **La somme de 1 €** en réparation du préjudice moral pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 500,00 €** in solidum au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

- La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table (LRTT) :

- **La somme de 1 €** en réparation du préjudice moral pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 27 659,56 €** in solidum au titre du préjudice financier pour tous les faits commis à son encontre,
- **La somme de 500,00 €** in solidum au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Pour diffusion auprès de la presse écrite, des institutions concernées (DRAJES, Région Réunion, Département de La Réunion, CROS, CREPS), des dirigeants des associations pongistes de l'île, des associations partenaires (UNSS, USEP, ORESSE), par courrier, des licenciés affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table au moyen du site internet de la LRTT et de sa page Facebook.



Gilles ERB
Président de la FFTT



Isabelle ALLIOT-MICHOUX
Présidente de la LRTT